

Le Conseil général de Belfaux innove avec une séance ordinaire extraordinaire

Répartis en petits groupes, les conseillers généraux ont pu discuter de différents sujets.



LA LIBERTÉ

02 11.2023

Julie Rudaz

Les principaux points des discussions seront synthétisés et transmis au Conseil communal.

© Alain Wicht-archives

Séance ordinaire » C'est une séance ordinaire du Conseil général plutôt extraordinaire qui s'est tenue mardi soir à Belfaux. «Le Conseil communal n'ayant aucun point à mettre à l'ordre du jour, il proposait d'annuler cette séance. Mais le bureau a souhaité la maintenir sous une forme inhabituelle et originale», a expliqué Nicolas Jobin, président du Conseil général. Répartis en cinq groupes sans considérations partisans, les 25 conseillers généraux présents ont pu débattre de trois sujets: le rôle des commissions, les solutions d'avenir pour le Conseil communal et les collaborations et fusions des communes. Au terme de chaque moment d'échanges – des périodes de 20 ou 30 minutes – chaque groupe a partagé avec l'assemblée le fruit de ses discussions.

«L'idée est bonne, mais le Conseil communal regrette que la forme choisie laisse peu de place pour une participation de l'exécutif aux discussions», a réagi François Vallat, vice-syndic, au moment de prendre le micro en début de soirée. En effet, ni le public présent ni l'exécutif n'étaient intégrés aux groupes. Chacun pouvait donc s'occuper comme bon lui semblait. «Nous venons de changer de système informatique, nous en avons profité pour nous former», confiait la conseillère communale Marianne Aebischer à l'issue de la séance.

Pour les conseillers généraux en revanche, c'était une occasion unique d'échanger sur ces sujets et la plupart semblaient satisfaits de l'exercice. «C'était très intéressant pour nous. Peut-être que cela inspirera d'autres communes», commentait Solange Berset au moment de quitter la salle. Une fois synthétisés par le bureau du Conseil général, les points proéminents des discussions seront transmis au Conseil communal qui pourra y répondre. «Nous nous réjouissons de recevoir cette synthèse. Certains des points abordés nous confortent dans les réflexions en cours au Conseil communal», a précisé François Vallat en guise de conclusion.

A noter encore que le Conseil communal a confirmé qu'une élection complémentaire aura bien lieu le 10 décembre prochain, trois citoyens s'étant portés candidats pour le poste laissé vacant par le départ de la syndique le mois dernier.